

SECTEUR 2. LE SAVAZOU



Superficie :		5,11 hectares	
Répartition :			
0%	Habitat	0%	Mixité de fonction
100%	Activité économique	0%	Équipement
0%	Espace public	0%	Naturel

L'extension de la zone économique du Savazou répond aux besoins d'accueil d'entreprises de moyenne taille sur le secteur de Paimpol.

Une marge de recul de 20 mètres est appliquée aux abords de la RD7.

Le site doit être desservi par une nouvelle voie reliant la rue des Ajoncs au chemin de Pentic, du nord au sud, pour désenclaver les logements existants. S'agissant d'un axe fréquenté, le traitement architectural depuis la RD7 doit faire l'objet d'une attention particulière.

Le projet est situé en limite avec des espaces agricoles et naturels présentant des enjeux environnementaux dont les abords doivent être préservés. La transition paysagère doit être réfléchie à l'échelle du projet. L'ensemble des clôtures en limite séparative doit présenter un caractère perméable.

Les haies et talus existants doivent être maintenus au maximum, tout en permettant la bonne desserte du secteur. Un réseau de nouvelles haies est créé pour conforter l'aménagement paysager du secteur et assurer une transition avec les espaces naturels et agricoles adjacents.

L'urbanisation de la zone peut se faire dans le cadre d'une ou plusieurs opérations, à condition de ne pas compromettre la réalisation de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation du secteur.